

Paris-La Défense, le 9 avril 2020, à 17h50

## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 12 MAI 2020

### DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019

- Modification de la résolution relative au dividende
- Modification des modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale du 12 mai 2020
- Dépôt du Document d'Enregistrement Universel 2019

#### MODIFICATION DE LA RESOLUTION RELATIVE AU DIVIDENDE

L'avis de convocation à l'Assemblée Générale du 12 mai 2020 sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le vendredi 10 avril 2020. Il modifiera le texte de la 3<sup>ème</sup> résolution soumise à l'Assemblée, tel qu'il avait été publié au BALO le 2 mars 2020, afin de prendre en compte la réduction du montant du dividende proposé par le Conseil d'administration au titre de l'exercice 2019, de 0,65 € à 0,45 € par action. L'ordre du jour et le texte des autres projets de résolutions resteront inchangés.

#### MODALITES DE PARTICIPATION ET DE VOTE A L'ASSEMBLEE GENERALE 2020

L'avis de convocation précisera également les modalités de tenue et de participation de l'Assemblée Générale. Ainsi, dans le contexte d'épidémie du Covid-19, conformément à l'ordonnance n°2020- 321 du 25 mars 2020 publiée dans le cadre des mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la circulation du virus, le Conseil d'Administration de SUEZ a décidé que l'Assemblée Générale Mixte se tiendra **le mardi 12 mai 2020 à 14h30 au siège social de la Société, Tour CB21, 16, place de l'Iris, 92040 Paris – La Défense Cedex, hors la présence physique des actionnaires.**

En conséquence, l'actionnaire, pour exprimer son vote, pourra choisir entre **donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à un tiers ou voter par correspondance** en utilisant l'un des deux moyens suivants mis à sa disposition : utiliser le site de vote par internet **VOTACCESS** ou le **formulaire de vote** qui sera disponible sur le site internet de la Société dans la rubrique dédiées aux assemblées générales ([www.suez.com/fr/Finance/Informations-financieres/Assemblees-generales](http://www.suez.com/fr/Finance/Informations-financieres/Assemblees-generales)). Compte-tenu du contexte, la Société invite ses actionnaires à privilégier l'utilisation de la plateforme de vote VOTACCESS, qui restera ouverte jusqu'au lundi 11 mai 2020 à 15h.

Les modalités détaillées relatives à la participation et au vote seront décrites dans l'avis de convocation et la brochure de convocation de SUEZ qui seront disponibles sur le site internet de la Société ([www.suez.com/fr/Finance/Informations-financieres/Assemblees-generales](http://www.suez.com/fr/Finance/Informations-financieres/Assemblees-generales)). Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement le site internet dans le cas où la situation imposait d'ajuster ces modalités de participation.

L'Assemblée Générale se tenant hors la présence physique des actionnaires, ceux-ci n'auront pas la possibilité de poser des questions en séance ou de proposer des projets d'amendements ou de nouvelles résolutions. L'Assemblée Générale sera toutefois retransmise en direct et en différé ([www.suez.com/fr/Finance/Informations-financieres/Assemblees-generales](http://www.suez.com/fr/Finance/Informations-financieres/Assemblees-generales)).

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - [www.suez.com](http://www.suez.com)  
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 68433 466 570

Il est rappelé que tout actionnaire a la faculté de poser par écrit des questions auxquelles il sera répondu au cours de l'Assemblée Générale ou sur le site internet de la Société dans la rubrique consacrée aux assemblées générales. Ces questions écrites pourront être adressées au Conseil d'Administration (par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Secrétariat Général au siège social de la Société ou, de préférence, par e-mail à l'adresse [actionnaires@suez.com](mailto:actionnaires@suez.com)), au plus tard le **jeudi 7 mai 2020**. Au regard du contexte actuel, la Société a en effet décidé de prendre en compte les questions reçues au-delà du délai réglementaire fixé au quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale (soit le mardi 5 mai 2020). Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Les documents d'information préparatoires à cette Assemblée Générale, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, pourront être consultés sur le site internet de la Société. Les actionnaires pourront demander communication de documents qui ne seraient pas accessibles sur le site internet de la Société en adressant une demande par courrier électronique à l'adresse suivante : [actionnaires@suez.com](mailto:actionnaires@suez.com) ou par voie postale au siège de la Société dont l'adresse est rappelée ci-dessus.

## DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019

Le Document d'Enregistrement Universel 2019 de la Société a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 9 avril 2020 sous le numéro D.20-0275.

Ce Document d'Enregistrement Universel est disponible sur le site de SUEZ à l'adresse suivante [www.suez.com](http://www.suez.com), ainsi que sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il inclut le rapport financier annuel de l'exercice 2019, le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, le descriptif du programme de rachat d'actions et la déclaration de performance extra-financière.

Les sections « Facteurs de risques » et « Prévisions ou estimations du bénéfice » du Document d'enregistrement universel 2019 traitent notamment des impacts de la crise sanitaire liée au Covid-19, tels qu'observés à la date du dépôt.

### À propos de SUEZ

*Avec 90 000 collaborateurs présents sur les cinq continents, SUEZ est un leader mondial dans la gestion intelligente et durable des ressources. Le Groupe fournit des solutions de gestion de l'eau et des déchets qui permettent aux villes et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources et d'améliorer leurs performances environnementale et économique, conformément aux réglementations en vigueur. Grâce au potentiel des technologies digitales et des solutions innovantes, le Groupe traite plus de 45 millions de tonnes de déchets par an et produit 4,4 millions de tonnes de matières premières secondaires, ainsi que 7,7 TWh d'énergie locale et renouvelable. Il préserve également la ressource en eau, en desservant 66 millions d'habitants en services d'assainissement et en réutilisant 1,1 milliard de m<sup>3</sup> d'eaux usées. En 2019, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 18,0 milliards d'euros.*

### CONTACT SUEZ

#### Presse

Isabelle Herrier Naufle  
[isabelle.herrier.naufle@suez.com](mailto:isabelle.herrier.naufle@suez.com)  
+33 (0) 6 83 54 89 62

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ  
sur le [site Internet](http://www.suez.com) et les réseaux sociaux



#### SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - [www.suez.com](http://www.suez.com)  
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 68433 466 570